

## Essaouira (Morocco)

No 753rev

### Identification

<i>Nomination</i>	The Medina of Essaouira (ancient Mogador)
<i>Location</i>	Province of Essaouira, Tensift Region
<i>State Party</i>	Kingdom of Morocco
<i>Date</i>	7 September 1995; revised text 21 July 2000

### Justification by State Party

Since its foundation in the 18th century and up to the beginning of the 20th century Essaouira has played a fundamental role as an international trading port between Morocco and the rest of the world. A number of consulates and traders from different countries were established there.

Essaouira is a leading example of building inspired by European architecture. It is a town that is unique by virtue of its design: it was created in conformity with a predetermined plan (the Cornut plan). Since the beginning, the medina of Essaouira has been a major place for the peaceable coming together of the architectural and town-planning models of Europe and of Morocco itself. In this way a symbiosis was achieved between building techniques from Morocco and elsewhere which gave birth to some unique architectural masterpieces (the *Sqalas* of the port and of the medina, the Bab Marrakech bastion, the water gate, mosques, synagogues, churches, etc).

**Criteria ii and iv**

### Category of property

In terms of the categories of property set out in Article 1 of the 1972 World Heritage Convention, the town of Essaouira is a *group of buildings*.

### History and Description

#### History

Archaeological excavations have shown that the site of Essaouira was originally a Phoenician trading settlement; they were followed by Cretans, Greeks, and Romans. The earlier name of Mogador derives from Migdol, meaning a small fort. In 1506 it was to become the site of a Portuguese fortress, but this was abandoned soon after.

The present town dates from 1765, when the Alaouite Sultan Sidi Mohamed ben Abdellah decided to build a port that would open Morocco up to the outside world and assist in developing commercial relations with Europe. He sought the help of Nicholas Théodore Cornut, a surveyor specialist in military fortifications from Avignon, who was strongly influenced by Vauban's defences at Saint-Malo. He partially dismantled the Portuguese fortress to build an esplanade with a row of cannons, known as the *Sqala*. He laid out a checkerboard plan for the town with forts of Roussillon type, in the European tradition. The entire town was enclosed by a defensive wall on the Vauban model.

During the reign of this Sultan, Mogador assumed a major commercial and fiscal role. In order to control maritime trade, he closed the southern coast to European traders, obliging the European consuls at Safi, Agadir, and Rabat to move to Mogador, where all southern mercantile activities were concentrated. The new port became one of the country's main commercial centres; it was called "the port of Timbuktu," since it was the destination of caravans bringing a variety of products (including slaves) from black Africa.

The town was made up of three separate districts. The *Kasbah* comprised the old administrative district. The *Medina* was built between the 18th century and the early 20th century. It was crossed by two main axial streets, one running from Bab Doukalla to the harbour and the other from Bab Marrakech to the sea. At their intersection, known as Souk Jdid, there were four markets, for fish, spices, grain, and general goods respectively. Each of the districts bears the name of one of the tribes that were involved in the building of the town.

The *Mellah* is the Jewish quarter; it played a very important role in the history of the town, since the Sultan made use of this community to establish relations with Europe and to organize commercial activities with them. They were given the title of Toujjar Es-Sultan (Royal Merchants), giving them considerable economic and political privileges.

#### Description

The main features of the town are:

- The ramparts, most of the northern section of which survives.
- The town gates, especially the ornamental Sea Gate (1170–71).
- The bastions and forts (*borjs*), especially the *Sqala* of the Port and the *Sqala* of the Medina and the Bastion of Bab Marrakech.
- The Kasbah, which was originally the seat of power and the military garrison, and now integrated into the town proper.
- The Mellah (Jewish quarter), which retains many of its original special features.
- The prison, located on the offshore island (now a refuge for rare birds, such as hawks).
- The many mosques, in a characteristic style, and especially the Mosques of the Casbah and Ben Yossef.
- The synagogues (in particular the 19th century synagogue of Simon Attias), which preserve the dynamism of the Jewish inhabitants.

- The late 18th century Portuguese church.
- The Dar-Sultan (old Royal Palace).
- The very attractive private houses.

The harbour of Essaouira is approached through a sheltered narrow channel. It is flanked by large expanses of sand dunes, beyond which lie the *argan* (*Argania spinosa*) forests unique to Morocco.

There is at present no detailed survey and inventory of the buildings in the three districts, with descriptions, plans, etc, but this is essential for future restoration and conservation projects.

## Management and Protection

### *Legal status*

The only monuments in Essaouira protected by the series of statutes and regulations, the most recent of which is Royal Decree No 22/80, which imposes controls over any work of demolition, alteration, extension, and reconstruction of listed buildings, are the fortifications, which have been legally protected since 1924 as a historic monumental ensemble.

The first urban planning legislation was enacted in 1954. In conformity with Royal Decree No 12/90, there are strict controls on development, based on individual town plans.

### *Management*

Ownership of the elements that make up the historic town of Essaouira is divided between the State, the municipality, the Habous, the Alliance Israélite, cooperatives, and private individuals.

The 1988 urban plan No 4001 provides for a zone round the historic town within which no construction is permitted. Conscious of the threats to the cultural heritage of Essaouira, the provincial and municipal authorities have since 1996 been carrying out a number of studies, some with the support of international bodies (UNESCO, UNICEF, GTZ, CNUEH/Habitat, etc).

Two significant measures of protection and management are currently in the final stages of application. These are the *Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de la Ville d'Essaouira* and the *Plan de sauvegarde de la médina d'Essaouira*, both prepared by the Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisation et de l'Habitat. These fully conform with the requirement of the Committee relating to management plans (*Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention*, paragraph 39.b.2).

## Conservation and Authenticity

### *Conservation history*

There appears to have been little, if any, conscious conservation policy in Essaouira until recently.

### *Authenticity*

The authenticity of the ensemble is high: the original street plan and the defences survive virtually intact. However, some measure of authenticity has been lost owing to repair

and reconstruction work involving modern materials, especially concrete.

## Evaluation

### *Action by ICOMOS*

ICOMOS consulted its International Scientific Committee on Historic Towns and Villages on the cultural significance of the site. An ICOMOS expert mission visited Essaouira in February 1996. A second ICOMOS mission visited the town in April 1997 and a third in May 2001.

### *Qualities*

Essaouira is an excellent example of the translation of the urban design and fortification principles of 18th century Europe to the Moslem world.

### *ICOMOS observations*

When it first evaluated the property in 1996, ICOMOS was concerned that there was no programme for the restoration and preservation of this town, and in particular for its fortifications, or for the survey and inventory of the existing stock of buildings and monuments. It was also not convinced that the town possesses the "outstanding universal value" needed for inscription on the World Heritage List.

It accordingly recommended to the Bureau of the World Heritage Committee at its 20th session in Paris in June 1996 that the property should not be inscribed on the World Heritage List. The Bureau decided, however, to defer the examination of the nomination until its 21st session, so that the Moroccan authorities might submit additional information concerning the site. Following receipt of this additional information by ICOMOS, the second mission took place in April 1997.

Whilst the 1997 mission confirmed the ICOMOS reservations expressed above regarding the conservation and management of Essaouira, it dissented from the view that the property does not possess "outstanding universal value." It stressed the fact that the fortifications are of outstanding quality, and also that the urban fabric and the traditional way of life survive intact.

At the 21st session of the Bureau in Paris in June 1997 further consideration of this nomination was deferred, to enable the State Party to formulate and implement a management plan.

A revised nomination was received in July 2000 and a third ICOMOS expert mission visited Essaouira. The report of this mission was favourable: adequate legal protection was now in force and a conservation management plan was in course of implementation.

## Statement of Significance

Essaouira is an exceptional example of a late 18th century fortified town, constructed according to the principles of contemporary European military architecture, in a North African context. Since its foundation it has been a major international trading seaport, linking Morocco and its Saharan hinterland with Europe and the rest of the world.

**ICOMOS Recommendation**

That this property be inscribed on the World Heritage List on the basis of *criteria ii and iv*:

*Criterion ii* Essaouira is an outstanding and well preserved example of a late 18th century European fortified seaport town translated to a North African context.

*Criterion iv* With the opening up of Morocco to the rest of the world in the later 17th century Essaouira was laid out by a French architect who had been profoundly

influenced by the work of Vauban at Saint-Malo. It has retained its European appearance to a substantial extent.

**Bureau Recommendation**

That the Medina of Essaouira be inscribed on the World Heritage List on the basis of *criteria ii and iv*.

ICOMOS, September 2001

## Essaouira (Maroc)

No 753rev

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Médina d'Essaouira (ancienne Mogador)
<i>Lieu</i>	Province d'Essaouira, région de Tensift
<i>État Partie</i>	Royaume du Maroc
<i>Date</i>	7 septembre 1995 ; texte révisé 21 juillet 2000

### Justification émanant de l'État Partie

Essaouira a joué, depuis sa fondation au XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, un rôle fondamental en tant que port international d'échanges commerciaux entre le Maroc et le reste du monde. Plusieurs Consulats ainsi que des négociants de différents pays s'y sont établis.

Essaouira est un exemple majeur de construction inspiré de l'architecture européenne. C'est une ville unique de par sa conception : sa réalisation a été faite selon un plan préétabli (plan Cornut). La médina d'Essaouira fut, dès son origine un haut lieu de rencontre pacifique entre le modèle architectural et urbanistique européen et celui propre au Maroc. Une symbiose s'est établie ainsi entre les techniques de construction du Maroc et d'ailleurs ce qui a donné naissance à des chef-d'œuvre architecturaux uniques (Sqalas du port et de la médina, bastion de Bab Marrakech, porte de la marine, mosquées, synagogues, églises, ...).

### Critères ii et iv

### Catégorie de bien

En termes de catégorie de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, la ville d'Essaouira est un *ensemble*.

### Histoire et description

#### *Histoire*

Des fouilles archéologiques ont révélé que le site d'Essaouira était initialement un comptoir phénicien. Vinrent ensuite les Crétois, les Grecs et les Romains. Mogador, son ancien nom, provient du mot phénicien Migdol qui signifie "petite forteresse". En 1506, la ville devait devenir le siège d'une forteresse portugaise mais fut abandonnée peu de temps après.

La ville actuelle date de 1765, année au cours de laquelle le Sultan alaouite Sidi Mohamed ben Abdallah décide de construire un port destiné à offrir au Maroc une ouverture sur le monde extérieur tout en permettant de développer des relations commerciales avec l'Europe. Il sollicite alors le concours de Théodore Cornut, ingénieur spécialiste des fortifications militaires d'Avignon qui fut fortement influencé par les fortifications de Vauban à Saint-Malo. Il démantèle partiellement la forteresse portugaise afin de construire la Sqala, esplanade dotée d'une rangée de canons. Il organise la ville en damier, avec des forts inspirés de ceux du Roussillon, dans la tradition européenne. La ville entière est alors entourée d'une muraille de style Vauban.

Pendant le règne de Sidi Mohamed ben Abdallah, Mogador joue un rôle commercial et fiscal non négligeable. Afin de contrôler le commerce maritime, le Sultan ferme la côte sud aux marchands européens, obligeant ainsi les consulats européens de Safi, Agadir et Rabat à s'installer à Mogador, lieu de concentration de toutes les activités marchandes du sud du pays. Le nouveau port devient l'un des principaux ports du pays et, pour être le lieu de destination des caravanes apportant d'Afrique noire toute une variété de chargements (notamment des esclaves), il est baptisé "port de Tombouctou".

La ville est alors répartie en trois quartiers distincts. La *Kasbah* comprend le vieux quartier administratif. La *Médina* est construite entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est traversée par deux axes principaux, l'un reliant Bab Doukkala au port et l'autre partant de Bab Marrakech pour rejoindre la mer. À leur intersection, ou Souk Jdid, sont alors installés quatre marchés respectivement consacrés au poisson, aux épices, aux céréales et à l'alimentation générale. Chaque district porte le nom des tribus impliquées dans l'édification de la ville.

Le *Mellah*, quartier juif, joua un rôle important dans l'histoire de la ville car le Sultan utilisa la communauté juive pour établir des relations avec l'Europe et organiser des activités commerciales. Les Juifs furent honorés du titre de Toujjar Es-Sultan (Marchands royaux), ce qui leur conféra des privilèges économiques et politiques considérables.

### Description

Les principales caractéristiques de la ville sont les suivantes :

- Les remparts dont la majeure partie de la section nord est toujours présente.
- Les portes de la ville et plus particulièrement la porte ornementale de la Marine (1170-1171).
- Les bastions et les forts (*borjs*), en particulier la Sqala du Port, la Sqala de la Médina et le bastion de Bab Marrakech.
- La Kasbah qui fut à l'origine le siège du pouvoir et de la garnison militaire et qui fait à présent partie intégrante de la ville.
- Le Mellah (quartier juif) qui a conservé nombre de ses spécificités d'origine.
- La prison, située sur une île au large du littoral (à présent le refuge d'oiseaux rares tels que des faucons).
- Les nombreuses mosquées de style caractéristique.
- Les synagogues (en particulier la synagogue de Simon Attias), garantes du dynamisme des habitants juifs.
- L'église portugaise de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Dar-Sultan (ancien palais royal).
- Les demeures privées au charme particulier.

Le port d'Essaouira est accessible par un étroit chenal protégé. Il est bordé de grandes étendues de dunes de sable au-delà desquelles se trouvent les forêts d'*argan* (*Argania spinosa*), uniques au Maroc.

Il n'existe à l'heure actuelle aucune étude ou inventaire précis des édifices des trois quartiers (avec descriptions, plans, etc.) mais ce point est essentiel pour les futurs projets de restauration et de conservation.

### Gestion et protection

#### Statut juridique

À Essaouira, les seuls monuments protégés par des lois et des réglementations, la plus récente étant le décret royal N° 22/80 qui impose le contrôle de toute action de démolition, modification, extension et reconstruction des édifices répertoriés, sont les fortifications légalement protégées depuis 1924 en tant qu'ensemble de monuments historiques.

La première législation de planification urbaine entra en vigueur en 1954. Conformément au décret royal N° 12/90, le développement fondé sur les plans de ville individuels fait l'objet d'un contrôle strict.

#### Gestion

La propriété des éléments constituant la ville historique d'Essaouira est répartie entre l'État, la municipalité, les Habous, l'Alliance Israélite, des coopératives et des particuliers.

Le plan d'urbanisme N° 4001 de 1988 prévoit autour de la ville historique une zone où la construction est interdite. Conscientes des menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel d'Essaouira, les autorités provinciales et municipales ont entrepris depuis 1996 plusieurs études dont quelques unes ont bénéficié de l'aide d'organismes internationaux (UNESCO, UNICEF, GTZ, CNUEH/Habitat, etc.).

Deux mesures de protection et de gestion significatives sont entées dans les dernières phases d'application. Il s'agit du schéma directeur d'aménagement urbain de la ville d'Essaouira et du plan de sauvegarde de la médina d'Essaouira, tous deux préparés par le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat. Ils répondent tout à fait aux exigences du Comité concernant les plans de gestion (*Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 39.b.2).

### Conservation et Authenticité

#### Historique de la conservation

Jusqu'à récemment, la politique de conservation à Essaouira semble avoir été timide, voire inexistante.

#### Authenticité

L'authenticité de l'ensemble est élevée : le tracé des rues original ainsi que les murailles sont quasiment intacts. Toutefois, une certaine part d'authenticité a été perdue suite aux travaux de réparation et de reconstruction impliquant des matériaux modernes (en particulier le béton).

### Évaluation

#### Action de l'ICOMOS

L'ICOMOS a sollicité l'avis de son Comité Scientifique International sur les Villes et Villages Historiques sur l'importance culturelle du site. Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue à Essaouira en février 1996. Une deuxième mission de l'ICOMOS a visité la ville en avril 1997 et une troisième en mai 2001.

### *Caractéristiques*

Essaouira constitue un excellent exemple de l'adaptation des principes de conception urbaine et de fortification de l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle au monde musulman.

### *Observations de l'ICOMOS*

Au moment de la première évaluation du bien en 1996, l'ICOMOS était soucieux du fait qu'il n'existait aucun programme de restauration et de préservation de cette ville, et en particulier de ses fortifications, ni de programme d'étude et d'inventaire des édifices et monuments existants. Il était également convaincu que la ville ne possédait pas la " valeur universelle exceptionnelle " nécessaire à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

En conséquence, l'ICOMOS avait recommandé au Bureau du Comité du Patrimoine mondial, à l'occasion de sa vingtième session à Paris en juin 1996, que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial. Toutefois, le Bureau avait décidé de différer l'examen de cette proposition d'inscription jusqu'à sa vingt-et-unième session, afin de permettre aux autorités marocaines de présenter des éléments d'information complémentaires sur le site. L'ICOMOS ayant reçu ces informations complémentaires, une deuxième mission fut entreprise en avril 1997.

Bien que la mission de 1997 a confirmé les réserves de l'ICOMOS, exprimées ci-dessus, concernant la conservation et le gestion d'Essaouira, elle a divergé sur l'opinion que le bien ne possédait pas de " valeur universelle exceptionnelle ". Elle a souligné le fait que les fortifications sont d'une qualité exceptionnelle mais aussi que le tissu urbain tout comme le mode de vie traditionnel ont survécu intacts.

À la 21<sup>ème</sup> session du Bureau à Paris en juin 1997, l'examen de cette proposition d'inscription avait été différé, pour permettre à l'État partie de formuler et de mettre en œuvre un plan de gestion.

L'ICOMOS a reçu une proposition d'inscription révisée en juillet 2000 et une troisième mission d'expertise a visité Essaouira. Le rapport de cette mission s'est révélé favorable : une protection législative appropriée est désormais en vigueur et un plan de gestion de conservation est en cours de mise en œuvre.

### **Déclaration de valeur**

Essaouira est un exemple exceptionnel d'une ville fortifiée de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, construite selon les principes de l'architecture militaire européenne de l'époque dans un contexte nord-africain. Elle a été un port de commerce international majeur depuis sa fondation, reliant le Maroc et l'arrière-pays saharien à l'Europe et au reste du monde.

### **Recommandation de l'ICOMOS**

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

*Critère ii* Essaouira est un exemple remarquable et bien préservé de ville portuaire fortifiée européenne de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle transposée dans un contexte nord-africain.

*Critère iv* Avec l'ouverture du Maroc sur le reste du monde à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Essaouira a été conçue par un architecte français profondément influencé par le travail de Vauban à Saint-Malo. Elle a très largement conservé son aspect européen.

### **Recommandation du Bureau**

Que la Médina d'Essaouira soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv*.

ICOMOS, septembre 2001